

Éditorial de Laura Tedesco

A Saint Denis on lâche rien !

Cheminsots, fonction publique, retraites, il ne nous aura pas échappé ce printemps que les attaques antisociales du gouvernement pleuvent de toute part. Les militantes de la CGT sont sur tous les fronts.

A Saint-Denis les salariéEs sont en lutte et les solidarités à l'œuvre : début juin les cheminots ont tenu une journée de permanence en lien avec l'association des artistes et des intellectuels, qui ont créé une caisse de grève pour soutenir leur mouvement, les militants de la CGT des cheminots de Saint-Denis, cette journée de permanence a rencontré un franc succès avec plusieurs dizaines de dossiers remontés par les agents grévistes du mois d'avril juin. Une nouvelle journée est organisée le 4 juillet. La CGT a décidé de maintenir la pression auprès du gouvernement cet été afin de défendre le transport ferroviaire tant pour les usagers que pour les salariéEs !

Les services publics comme la direction de l'enfance qui a présenté un projet de réorganisation raboté, avec un impact sur la qualité d'accueil

des enfants et la qualité de servir des agents que le Syndicat CCT des territoriaux de Saint-Denis a âprement défendu.

A Paris 8, contre la loi ORE et le dispositif Parcours Sup, la CGT FERC SUP de l'université a participé largement au mouvement avec d'autres syndicats appelant tous les personnels de l'université à se joindre à la grève contre cette loi visant à creuser encore plus les inégalités d'accès aux études supérieures !

Le Syndicat Général des Personnels de Plaine Commune qui à l'occasion de l'inauguration de la médiathèque Louis Aragon, qui à marquer l'évènement en partageant leurs revendications afin de pouvoir offrir des médiathèques plus accueillantes pour les usagers et des conditions de travail améliorées pour les agents des médiathèques.

La CGT OPH dénonce la procédure de licenciement d'un représentant du personnel CGT, les procédures de licenciement de salariéEs, les embauches annulées et les ruptures conventionnelles, la pression

hiérarchique et les conditions de travail dégradées, le jour de carence, et la détérioration des conditions d'exercice des mandats de représentation du personnel. Elle souhaite également connaître l'avenir de l'OPH d'Aubervilliers dans la cadre de la loi ELAN (loi Logement 2018).

Saint-Denis a toujours été une terre de lutte pour les droits des travailleurs et travailleuses, et de défense du service public de qualité, la CGT se bat chaque jour afin de gagner de nouveaux droits et défendre nos conquêtes sociales ! Ne lâchons rien !



Laura Tedesco
Secrétaire à la Qualité de Vie Syndicale et membre du Bureau Exécutif de l'Union Locale CGT de Saint-Denis / Ile Saint-Denis



Sommaire

- **Page 3 : Dossier sur la fonction publique :**
 - Les militants de la CGT au service de la solidarité.
- **Page 4 : Dossier sur la fonction publique :**
 - Service, Enfance, Loisirs : Une consultation réduite pour un engagement fragile.
- **Page 5 : Dossier social :**
 - Election et ségrégation sociale du bac – 3 au bac + 3. Mobilisation contre la loi sur l'Orientation et la Réussite des Étudiants (ORE) à l'université Paris 8 Vincennes/ Saint-Denis.
- **Page 6 à 7 : Vie des sections syndicales et syndicats :**
 - On ne vous dit pas tout sur la construction des nouvelles médiathèques de notre territoire.
 - Quel avenir pour l'Office Public de l'Habitat (OPH) ?
- **Page 8 : Dates à retenir dans vos agendas**



Le Bureau Exécutif et sa secrétaire générale Christelle Leclerc seront heureux de votre présence à l'occasion du barbecue traditionnel d'été de l'Union Locale CGT de Saint-Denis/Île Saint-Denis le vendredi 29 juin 2018 à partir de 11h30.

Barbecue traditionnel d'été

de l'Union Locale CGT de Saint-Denis/Île Saint-Denis



L'Union Locale CGT de Saint-Denis / Ile Saint-Denis
9/11 rue Génin - 93200 Saint-Denis

☎ 01 55 84 41 13/14 • 📠 01 55 84 41 09

✉ Contact@ulcgtsaintdenis.fr



Les militants de la CGT au service de la solidarité

Caisse des intellectuels :

En lien avec l'association des artistes et des intellectuels, qui ont créé une caisse de grève pour soutenir le mouvement des cheminots, les militants de la CGT des cheminots de Saint-Denis ont tenu une journée de permanence début juin afin de participer à la redistribution de cette solidarité.

La journée de permanence fut un franc succès avec plusieurs dizaines de dossiers remontés par les agents grévistes du mois d'avril. Au final, c'est près de 4000 euros qui seront distribués aux demandeurs ! Nous vous rappelons qu'une nouvelle permanence aura lieu le mercredi 4 juillet !



Caisse de la CGT des cheminots de Saint-Denis :

Suite à l'appel de prolongation du mouvement de grève cet été par la fédération CGT des cheminots, le syndicat CGT des cheminots de Saint-Denis prolonge l'ouverture de sa caisse de grève locale. Pour rappel, les grévistes syndiqués et non syndiqués du périmètre de

Saint-denis pourront postuler à celle-ci à la fin du mouvement !

Le syndicat CGT des cheminots de Saint-Denis présentera, courant juillet, une charte de redistribution approuvée par deux syndiqué -e-s CGT et deux grévistes non syndiqués.

Rappelons que cette caisse de grève jusqu' à aujourd'hui est alimentée par des dons de structures syndicales CGT du périmètre de Saint-Denis (CGT livre, FERC Sup, Union Locale CGT...); des dons individuels de citoyens ; un pot commun et diverses actions organisées par le syndicat des cheminots de Saint-Denis. Elle est, lors de la rédaction de cet article, d'un montant de 8 426 euros.



Romuald Ternisien
Membre du Bureau Exécutif de l'Union Locale CGT de Saint-Denis/Île Saint-Denis et secrétaire général du syndicat des cheminots de Saint-Denis

Flash Infos

Le congrès de l'Union Locale CGT de Saint-Denis / Ile Saint-Denis aura lieu les 10 et 11 janvier 2019 au 9/11 rue Génin 93200 Saint-Denis cedex.

Service, Enfance, Loisirs : Une consultation réduite pour un engagement fragile

La direction de l'enfance a consulté son personnel du Service Enfance Loisirs dans la précipitation pour au final présenter un projet de réorganisation raboté, avec **un impact sur la qualité d'accueil des enfants et la qualité de servir des agents**. D'ailleurs, tous les agents n'ont pas eu la chance de participer à la consultation.

Les contractuels(les), en particulier les vacataires horaires qui occupent une place importante dans les ADL ont tout simplement été évincés et découvrent leurs nouvelles conditions de travail pour la rentrée 2018 : **Une diminution** du besoin d'animateurs vacataires.



Suite aux visites sur les Accueil De Loisirs (ADL) et à l'assemblée générale des animateurs (trices) à la Bourse du Travail ou nous avons pu nous rendre compte d'un mécontentement des collègues, nous avons décidé d'interpeller la municipalité au plus vite. Nous avons obtenu un rendez-vous ce Mercredi 20 Juin 2018 : compte-rendu de l'entretien avec la municipalité, du 20 Juin 2018 :

- **La CGT** : Les adjoints souhaitent commencer plus tôt le matin afin d'organiser la pause méridienne et l'ADL.

- **Réponse de la municipalité** : Mise en place d'un logiciel GTA pour faciliter le travail des adjoints. C'est un poste pédagogique et non administratif.

- **La CGT** : Les animateurs demandaient soit de capitaliser leurs RTT pendant les vacances ou non, donc d'avoir le choix. Cette possibilité permettrait de satisfaire l'ensemble des agents.

- **Réponse de la municipalité** : infaisable !

- **La CGT** : Notre cadre horaire ne doit pas être modulable.

- **Réponse de la municipalité** : Pour le service, il n'y aurait pas d'heures supplémentaires en dehors des permanences. Les heures hors présences enfants pourraient être modulables occasionnellement.

- **La CGT** : Nous vous proposons de reporter ce dossier au CTP du 6 Juillet au lieu du 22 Juin 2018.

- **Réponse de la municipalité** : Le dossier sera présenté tel qu'il est au CTP du 22 Juin 2018 mais nous vous proposons que le syndicat soit associé à des temps de travail l'année prochaine pour réguler les dysfonctionnements.

- **La CGT** : Nous souhaitons que les taux d'encadrement soient les mêmes les mercredis et les vacances scolaires, soit 1 animateur pour 8 enfants en maternelle et 1 animateur pour 12 enfants en primaire.

- **Réponse de la municipalité** : Nous attendons un texte réglementaire émanant de la préfecture. La baisse de fréquentation prévue permettra de maintenir un équilibre.

- **La CGT** : Quel impact aura cette nouvelle organisation sur l'emploi des vacataires ?

- **Réponse de la municipalité** : La prévision d'une baisse de fréquentation de 19% le soir et de 8% le mercredi a pour conséquence pour l'accueil de loisirs le mercredi : moins 15 animateurs.

Concernant la durée des contrats :

Afin d'ajuster les effectifs animateurs à l'évolution des effectifs enfants, les contrats conclus pour l'année scolaire seront découpés en 2 périodes septembre à décembre, puis janvier à juin.

Réduction de la durée de travail pour 62 animateurs, notamment sur les soirées.

Estimation des impacts liés à l'évolution des fréquentations, par temps d'activité : pause méridienne : moins 27 animateurs (réajustement aux effectifs actuels)

Au Comité technique paritaire du 22 Juin 2018 suite aux différentes interpellations des élus CGT et à la mobilisation du personnel, la Municipalité a décidé de remettre en place la prise d'une RTT par semaine pendant les vacances scolaires pour les agents titulaires ou ACTP.

En conclusion, le syndicat CGT des territoriaux de Saint-Denis restera attentif aux conditions de travail des collègues à la rentrée 2018 et continuera de porter leurs revendications. Le syndicat CGT mènera s'il le faut des actions qui nous permettront d'être entendus et d'obtenir des avancées dans le cadre d'une réelle concertation.



Le Syndicat CGT des territoriaux de Saint-Denis

Sélection et ségrégation sociale du baccalauréat - 3 au baccalauréat + 3 Mobilisation contre la loi sur l'Orientation et la Réussite des Étudiants (ORE) à l'université Paris 8 Vincennes / Saint-Denis

Les réformes du lycée, du baccalauréat et de la sélection à l'entrée de l'université n'en font qu'une : il s'agit d'une réforme globale visant à instaurer une ségrégation sociale et à transformer profondément le service public d'éducation dans le sens des directives ultralibérales de l'OCDE.

Les étudiants en lutte depuis début avril ont bloqué dans un premier temps l'entrée à l'université et par la suite ils ont débloqué partiellement. Il s'est tenu plusieurs assemblées générales étudiant.es et aussi des assemblées générales des personnels administratifs et enseignants.

La CGT FERC SUP de l'université a participé largement au mouvement avec d'autres syndicats. La CGT de Paris 8 a appelé tous les personnels de l'université à se joindre au mouvement de grève contre la loi ORE et le dispositif Parcours Sup.



Au-delà des moyens de financement qui amènent aujourd'hui la plupart des universités à geler des postes, ceci à un moment où le nombre d'étudiantes et d'étudiants qu'elles doivent accueillir ne cesse d'augmenter, la loi ORE poursuit la politique initiée il y a dix ans par la loi Pécresse qui, à terme, distinguera quelques grands établissements dédiés à la recherche, alors que la grande majorité des universités ont pour objectif d'assurer une formation générale.

On nomme parcours étudiants une perte d'autonomie des étudiant.es dans leurs choix de formation. Il y a aussi dans la loi ORE comme une volonté de rétablir l'université dans ses

fonctions de distinction sociale, en partie mises à mal par la révolte du printemps 68.



Avec le logiciel Parcours Sup, dont le paramétrage échappe de fait aux équipes pédagogiques, et ceci quelle que soit leur position, nous savons déjà qu'il est attendu de nous, personnels enseignants et administratifs, de palier aux nombreux dysfonctionnements qui vont émerger, notamment ici en Île de France. Après que les mêmes étudiants (es) (les fameux têtes de cordée chères à Macron) aient été sélectionnés (ées) par tous les établissements et que les rectorats répartissent selon leur propre critère tous les recalés (ées)es se directement dans une impasse universitaire pour la prochaine rentrée.

C'est uniquement par la lutte, et non par le renoncement ou l'accommodement avec les directions ministérielles que nous empêcherons que les établissements tels que l'université Paris 8 deviennent des lieux de relégation universitaire.



Corinne Lachelarde
Membre du Bureau Exécutif de l'Union
Locale CGT de Saint-Denis/Île Saint-Denis



Vie des sections syndicales et syndicats

On ne vous dit pas tout sur la construction des nouvelles médiathèques de notre territoire ...

A l'occasion de l'inauguration de la médiathèque Louis Aragon, tant attendue par les habitants du territoire et par nous-mêmes, nous nous sommes invités à fêter ce moment et à partager avec vous nos demandes et revendications afin de pouvoir vous offrir des médiathèques accueillantes.

Cette belle journée voit se concrétiser un beau projet porté depuis des années par les élus et la direction de la lecture publique : à savoir la construction de nouvelles médiathèques sur notre territoire qui en a bien besoin. Et ceci dans une époque où la culture est rarement la priorité quand des choix budgétaires sont à effectuer.

Dans le même temps, l'extension des horaires d'ouverture des médiathèques de Plaine Commune a été décidée pour la rentrée de septembre 2018. Ce qui équivaut à 1273 heures d'ouverture annuelles de plus pour l'ensemble du réseau des médiathèques de Plaine Commune. Et cela, sans embauche supplémentaire !

Or, une médiathèque, ce n'est pas que des murs, c'est aussi du personnel qui s'investit, réfléchit, construit des projets avec des partenaires divers et a besoin de temps pour avoir des échanges professionnels et concrétiser ses projets.

Pour ceux qui ne le savent pas, les bibliothécaires travaillent en dehors des horaires d'ouverture au public :

- ☞ Choix, achat, réception et traitement des documents (livres, cd, dvd...).

- ☞ Accueil de tout-petits et de scolaires de la maternelle au lycée.

- ☞ Rangement et gestion des collections, traitement des réservations.

- ☞ Équipement et traitement informatique quotidien de la presse

- ☞ Préparation des activités, animations et partenariats.

- ☞ et caetera.

Ce sont quelques exemples des nombreuses tâches que nous faisons en plus de l'accueil, l'orientation et la médiation pendant l'ouverture des équipements.

Ce type d'horaires a été testé à la médiathèque Saint John Perse à Aubervilliers. Au vu de l'épuisement des collègues, une modification à la baisse s'est avérée nécessaire. Ce sont ces mêmes horaires auxquels nous allons être confrontés à la rentrée de septembre dans les grands équipements, et à des horaires qui s'en rapprochent dans les autres. Aujourd'hui, il nous est demandé dans l'urgence, de travailler sur des nouvelles organisations modifiant profondément la vie des équipes. Et ceci à une période de l'année où nous allons nous retrouver en équipes réduites du fait des congés d'été.

Ce projet fait suite à plusieurs années de modifications d'organisations de travail, de mise en œuvre de nouveaux services, nécessitant un effort d'adaptation

permanent du personnel et générant une fragilité professionnelle grandissante. Des risques de fermeture de deux équipements ou de leur transformation en simple dépôt de livres existent.

Dans le même temps, le réseau de lecture publique s'est lancé dans un programme ambitieux de modernisation en direction des nouvelles technologies et a obtenu la labellisation de « bibliothèques numériques de référence ». Ce programme implique la confrontation des professionnels à de nouveaux outils, et au développement de nouvelles compétences (jeux vidéo, tablettes, imprimantes 3D, découpeuses vinyle, etc...).

Si nous ne sommes pas opposés sur le principe au changement et à l'évolution de notre métier, nous revendiquons le droit d'être associés aux choix à effectuer et aux conditions dans lesquelles ceux-ci peuvent être faits. La transformation profonde de nos missions est génératrice de dégradation de la qualité du service rendu à la population en contradiction avec les effets recherchés.

Nous ne pourrions pas contribuer à participer à la réduction de la fracture numérique si le personnel chargé de porter ces projets n'en maîtrise pas les outils. Nous ne pourrions continuer à motiver nos équipes si une division s'opère entre ceux qui savent les utiliser et les autres.

Parallèlement les compétences et savoirs faire traditionnels ne doivent pas être remisés au placard.



Vie des sections syndicales et syndicats

On ne vous dit pas tout sur la construction des nouvelles médiathèques de notre territoire ... (suite)

Les automates et distributeurs de livres, ne pourront jamais remplacer la connaissance du public, de ses goûts, de son étonnement, de sa sensibilité, pour faire un travail de médiation entre nos univers livresques, musicaux, vidéo ludiques ou filmographiques. Notre disponibilité pour le public est aussi garant de la qualité du service rendu. Comme vous l'avez sans doute entendu, nous aimons notre travail et le sens qu'il peut avoir dans notre société où le quantitatif, les chiffres tendent à remplacer les valeurs humaines et fraternelles que nous voulons tous défendre. Nous avons conscience d'avoir la chance de pouvoir proposer à la population de pouvoir rêver, voyager, se détendre, continuer à se former pour soi-même, agrandir le monde autour de soi.

Mais nous sommes nous aussi pris dans la brutalité de ce monde et de ses exigences de justification permanente de notre utilité et de notre fonction. Aussi, nous nous voyons proposer des plannings toujours plus contraints, serrés. Avec moins de temps pour penser, construire, inventer nos projets. Moins de temps pour connaître les documents que nous proposons au public, moins d'autonomie dans le choix de ceux-ci (Il faut acheter ce que le « public » demande, même si le « public » ne nous l'a jamais demandé !).

Aussi, si cette journée est une journée de fête à l'occasion de l'ouverture de cette magnifique médiathèque et que nous nous y associons avec plaisir, c'est aussi l'occasion d'exprimer publiquement un certain nombre de revendications et

d'interrogations concernant l'avenir et les transformations de notre belle profession de bibliothécaire.

Nous rappelons que les bâtiments et les projets, aussi beaux soient-ils ne sont rien sans les femmes et les hommes qui les font vivre. Nous estimons ne pas être suffisamment nombreuses et nombreux à ce jour pour répondre aux ambitions affichées de la collectivité et demandons l'ouverture d'un travail commun afin de définir les moyens humains supplémentaires pour mener celles-ci à bien.

Merci de nous avoir écoutés et bravo à vous. Nous attendons officiellement vos réponses à nos demandes.

**Le Bureau du Syndicat
Général des Personnels de
Plaine Commune.**

Quel avenir pour l'Office Public de l'Habitat (OPH) ?

Depuis le 22 mai les salarié-es de l'OPH sont mobilisé-es et le mouvement prend de l'ampleur. Lors du rassemblement devant l'OPH le 29 mai dernier, nous avons décidé de nous rassembler devant le siège de Plaine Commune - Grand Paris le 7 juin à 13h00.



Depuis 2017, notre OPH n'est plus rattaché à la municipalité d'Aubervilliers mais à l'établissement public Plaine Commune - Grand Paris. La CGT et les salarié-es veulent en savoir plus sur les changements à venir. Le Directeur Général de l'OPH nous dit qu'il n'a aucune information à nous donner. Alors nous décidons de poser la question au Président de notre autorité de tutelle.

La CGT lui dira aussi quelles sont les conditions de vie et de travail aujourd'hui à l'OPH d'Aubervilliers. Nous dénonçons :

☞ la procédure de licenciement d'un représentant du personnel CGT,

- ☞ les procédures de licenciement de salariés,
- ☞ les embauches annulées et les ruptures conventionnelles,
- ☞ la pression hiérarchique et les conditions de travail dégradées,
- ☞ le jour de carence,
- ☞ et la détérioration des conditions d'exercice des mandats de représentation du personnel.

Nous voulons connaître l'avenir de l'OPH d'Aubervilliers dans le cadre de la loi ELAN (loi Logement 2018). La direction n'apporte pas de réponse à la hauteur.

La CGT OPH



- L'Assemblée Générale de rentrée de l'Union Départementale CGT 93 aura lieu le mercredi 5 septembre 2018 à l'Union Locale CGT de Saint-Denis.
- Dates des prochains Bureaux Exécutifs :
 - ☞ le mercredi 5 septembre 2018 à 14h00,
 - ☞ le jeudi 4 octobre 2018 à 14h00,
 - ☞ le jeudi 8 novembre 2018 à 14h00,
 - ☞ le jeudi 13 décembre 2018 à 14h00.
- Formation Générale de Niveau 1 : du 12 au 16 novembre 2018. Les stagiaires devront avoir fait leur Formation d'Accueil de Nouveau Syndiqué (FANS) avant la formation générale de niveau 1.
- Le bal de l'Union Locale CGT aura lieu le samedi 17 novembre 2018 à partir de 19h00, salle de la légion d'honneur.
- Les élections des trois versants de la Fonction Publique auront lieu le jeudi 6 décembre 2018.
- Les vœux de l'Union Locale CGT auront lieux le mardi 8 janvier 2019.
- Le congrès de l'Union Locale CGT de Saint-Denis / Île Saint-Denis aura lieu les 10 et 11 janvier 2019.



Les Permanences Juridiques à l'Union Locale CGT de Saint-Denis



Nos permanences juridiques sont assurées deux fois par semaine soit par un conseiller des salariés le mardi de 14h00 à 17h30 soit par un avocat le mercredi de 14h00 à 17h30 ainsi qu'un jeudi par mois par un avocat sur rendez-vous.



Indecosa CGT de l'Union Locale CGT de Saint-Denis



Les permanences Indecosa CGT ont lieu tous les 1^{er} jeudis du mois à la bourse du travail entre 9h00 à 11h30 sur rendez-vous. L'équipe militante d'Indecosa CGT est à votre disposition.